Des commerces toujours plus rares

Avec la fermeture de la boucherie-charcuterie Cognard, il ne reste plus que deux commerces dans le bourg de Saint-Pardoux. Une situation source d'interrogations.

Camille FERRONNIÈRE
redac.parthenay@courrier-ouest.com

Après trente-cinq ans d'activité, Michel Cognard, boucher-charcutier de Saint-Pardoux, prend sa retraite. Depuis le 30 septembre, la porte est officiellement close. Sauf que Michel et Viviane Cognard en ont gros sur le cœur. *« Notre commerce tournait bien, tout est aux normes, mais nous n'avons pas de repreneur. »*

Le couple avait pourtant pris ses dispositions bien en avance. *« Nous avons pris la décision de vendre il y a deux ans*, explique Viviane Cognard. *Le fonds, les murs, tout est à nous. Un acquéreur aurait pu reprendre le commerce et avoir une habitation en même temps. »* Mais personne ne s'est manifesté. *« On savait que ce serait dur*, ajoute Michel. *Aujourd'hui, beaucoup de jeunes veulent travailler 35 heures. Nous, 35 heures, on les fait en deux jours. Ceci dit, c'est pareil dans beaucoup de métiers, on le sait bien. Et le monde des grandes surfaces ne nous aide pas ! »*

> « Nos bourgs meurent les uns après les autres »
>
> **VIVIANE ET MICHEL COGNARD.**
> Bouchers-charcutiers à Saint-Pardoux

D'autant plus que ces grandes surfaces sont, la plupart du temps, installées à l'extérieur des communes. *« À cause de ces zones commerciales, en partie, nos bourgs meurent, les petits commerces ferment les uns après les autres et Saint-Pardoux ne fera pas exception. Ça nous fait juste mal au cœur »*, ajoute le couple.

Car dans la commune, la boulangerie a fermé ses portes en 2011. Puis ce fut au tour du café, en 2015. Résultat : les Cognard, en plus leur activité de boucherie-charcuterie, faisaient également dépôt de pain, épicerie, relais poste et journaux.

Aujourd'hui, il ne reste que deux commerces dans le bourg de Saint-Pardoux, une coiffeuse et un caviste. Ce dernier ne peut que constater et estime la situation *« dommage. Forcément, un commerce qui ferme fait du mal aux autres. »* Simon Baribaud et Sébastien Pillot, les deux associés, se sont tout de même portés volontaires pour récupérer le relais poste. Au conseil municipal du 28 septembre, les élus ont voté pour à l'unanimité.

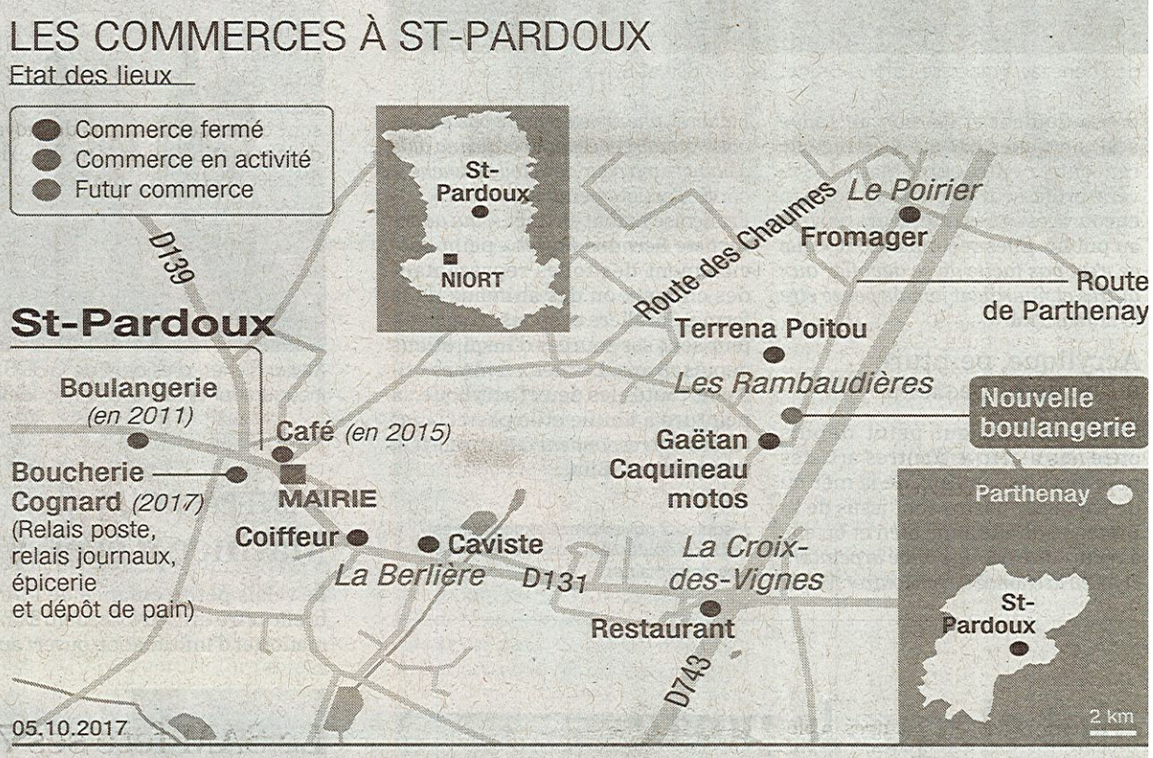

Reste le problème du dépôt de pain et à ce sujet, les rumeurs vont bon train. Le projet d'implantation d'une nouvelle boulangerie n'est pas nouveau, mais il traîne depuis plusieurs années, d'où les nombreuses interrogations. Isabelle Hivert, qui tient le restaurant La Croix des Vignes, au bord de la route départementale 743, a été témoin de nombreuses discussions. *« Je ne sais pas vraiment quel est le projet de la mairie, ce n'est pas très clair. J'attends de voir. »*

Projet de boulangerie

La commerçante, qui regrette également de voir un nouveau commerce de centre-bourg fermer, a eu vent, elle aussi, de ce projet de boulangerie, voire d'une petite zone commerciale, à quelques mètres de son restaurant, également au bord de la trois voies. *« En ce qui me concerne, j'espère que si une boulangerie s'installe, elle ne fera pas de petite restauration, mais je pense surtout aux gens du bourg. Ceux qui ont du mal à se déplacer, les personnes âgées. La boulangerie, ça fait partie du cœur des communes. Alors s'il n'y a même plus de dépôt de pain, c'est bien dommage. La commune, comme beaucoup d'autres, se meurt à petit feu. »*

Viviane et Michel Cognard ont fermé leur boucherie-charcuterie, ce qui a relancé le débat sur les commerces de proximité et leur implantation.

Les explications du maire, Benoit Piron

L'idée d'un espace commercial au bord de la route départementale 743, au lieu-dit Les Rambaudières, date, selon le maire (sans étiquette) Benoit Piron, de l'ancienne équipe municipale. *« Et quand nous sommes arrivés, en 2014, nous nous sommes projetés la dessus. »*

Sauf qu'au 1er janvier 2017, la loi Notre a modifié les compétences. *« Si nous souhaitions plusieurs commerces, il aurait fallu que le dossier glisse à la communauté Val-de-Gâtine*, reprend le maire. *Nous n'aurions plus été seuls décideurs de nos choix et nos démarches pour l'obtention d'aides de l'Etat devenaient caduques. »*

Il a donc fallu repartir de zéro et demander à la préfecture de remonter, au nom de la commune seule, un dossier complet pour un projet unique de boulangerie, avec aménagement des abords de l'espace. Dossier qui, aujourd'hui, *« est en cours*, ajoute Benoit Piron. *Nous aurons une réponse complète et précise quant à la recevabilité de notre projet dans les prochaines semaines. »*

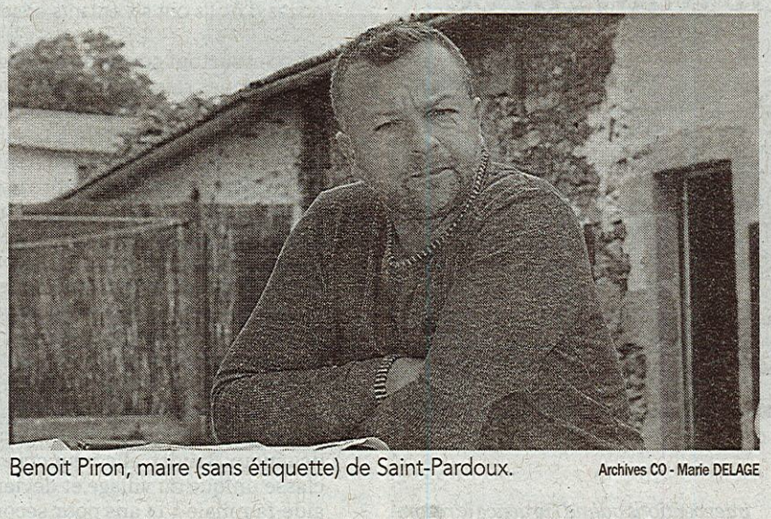

Benoit Piron, maire (sans étiquette) de Saint-Pardoux. Archives CO - Marie DELAGE

En attendant, le maire tient à préciser que la Commune a payé des études de faisabilité, engagé des frais de bornage, d'assainissement et de réseaux. *« Il me paraît donc normal de vouloir rentrer dans les frais engagés, de garder ce projet pour Saint-Pardoux seule, même si tout cela a retardé l'installa tion d'une nouvelle boulangerie. »*

Installation malgré tout prévue au bord de la trois voies. Un choix plei nement assumé par Benoit Piron *« Soyons honnêtes, aujourd'hui, dans nos bourgs, ça vivote. Là, nous avons la possibilité d'offrir un service et d'assu rer sa pérennité puisqu'implanté su un lieu de passage. Et puis, le mond attire le monde. Si d'autres commerce souhaitent s'installer par la suite, nou aviserons avec la communauté de com munes de la faisabilité du transfert d la compétence. »*

Ajoutant qu'il est en contact avec plusieurs boulangers intéressés il affirme *« ne pas oublier le centre bourg. Il y aura une tournée, ou l'amé nagement d'un espace dépôt de pain, ou encore un distributeur. La forme sera à discuter avec le boulanger qui s'ins tallera. Mais les habitants du bourg qu ne peuvent pas ou peu se déplacer ne seront pas oubliés. »*